

Prix Territoria Or décerné au Département pour la flotte de véhicules remise aux aides à domicile

le mardi 15 novembre à 17h
Palais Bourbon, Paris

Romain Dostes, vice-président du Département en charge des politiques des aînés et du lien intergénérationnel et **Célia Monseigne**, conseillère départementale déléguée à l'aide à domicile et aux aidants recevront le **prix Territoria Or, catégorie services aux personnes**, le 15 novembre 2022 au Palais Bourbon à Paris.

Les Départements de la Gironde et de la Creuse sont co-lauréats de ce prix pour leur projet commun de **flotte interdépartementale de voitures hybrides pour les aides à domicile**.

Valérie Simonet, présidente du Département de la Creuse et **Romain Dostes**, vice-président du Département en charge des politiques des aînés et du lien intergénérationnel recevront de **Christophe Béchu**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, en présence de **Dominique Faure**, secrétaire d'État chargée de la Ruralité, le Prix Territoria 2022 Or. 55 lauréats sont récompensés : 19 Territoria Or, 20 Territoria Argent et 16 Territoria Bronze.

Innover pour ancrer un service performant

Ce projet expérimental est le fruit de la mutualisation des compétences entre le Département de la Gironde et celui de la Creuse avec des financements mixtes Région Nouvelle Aquitaine et Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Le Département est facilitateur de ce projet qui se concrétise par la **remise de véhicules (type hybride) aux Services d'Aide à Domicile** qui ensuite le mettent à disposition des salariés qui le souhaitent pour une utilisation à titre privé et professionnel. Il s'agit d'une prestation tout incluse (location, entretien, pneus, assurance, frais de restitution). Le salarié paie une redevance calculée en fonction des kilomètres parcourus à titre privé. Le salarié dispose du véhicule pour travailler, partir en vacances ou faire ses courses comme il le faisait avant avec son véhicule personnel, s'il en possédait un.

Ce sont au total, 147 véhicules achetés en commun : 120 pour la Gironde et 27 pour la Creuse.

120 véhicules déjà remis par le Département à des services d'aide à domicile :

- AAPAM sur le territoire du Médoc : 51
- APAISAD sur le Nord Libournais : 22
- L'AMSAD sur le territoire de la Haute Gironde : 23
- Domicile Santé sur la Métropole et le Val de l'Eyre : 19
- SudGimad en Sud Gironde : 5

En 2023, 400 véhicules seront remis. L'objectif est d'étendre progressivement ce dispositif aux principaux Services d'Aide à Domicile ruraux avec un parc de **1 000 véhicules à horizon 2025**.

Projet vertueux pour le salarié

- Un gain sur son pouvoir d'achat de +50 % entre le loyer tout inclus et l'économie de carburant au regard d'un tarif pour les particuliers et de la consommation de son ancien véhicule
- Un budget maîtrisé et anticipé sans parler de la tranquillité d'esprit concernant une éventuelle panne ou une absence d'entretien
- Une amélioration de la qualité de vie, de confort et de sécurité

Projet vertueux pour le service d'aide à domicile

- Une reconnaissance des salariés en leur octroyant un véhicule de fonction
- Une opportunité de fidéliser ou de recruter des personnes qui n'ont pas de véhicule ou ne peuvent pas s'assurer

Projet Vertueux pour le Département de la Gironde

- Une volonté forte d'apporter des solutions de mobilité innovantes et de renforcer l'attractivité du métier
- Une démarche Responsable en optant pour un véhicule Hybride made in France avec une faible empreinte carbone (divisée par 2 par rapport au véhicule type d'un intervenant à domicile diesel âgé de 12 à 15 ans)
- Une formation Eco conduite incluse permettant de réduire sa consommation de carburant
- Le coût financier se limite à la quote-part du chargé de mission et gestionnaire de flotte
- Un retour d'expérience partagé de ce dispositif avec 25 Départements

Une première en France sur une utilisation privée et professionnelle sur un kilométrage aussi important (25 000 km par an) tout

incluse permettant de répondre aux attentes et besoins des intervenants à domicile.

Quelques données chiffrées

- 13 millions de km parcourus par an en Gironde
- 13 % des salariés ont répondu présent à cette initiative à travers 5 SAAD Girondins essentiellement ruraux
- 12 mois pour le déploiement du projet intégrant un délai de livraison de 6 mois

Repères

Soutien du Département à l'aide à domicile

Plus globalement il faut rappeler que le Département agit fortement en faveur du secteur de l'aide à domicile en faveur des personnes âgées et/ou handicapées. À son budget 2022, il aura consacré 15 millions d'euros supplémentaires pour augmenter les salaires des aides à domicile. Pour l'ensemble des services, un appui de 30 à 40 millions d'euros a été consenti ces trois dernières années en faveur des salaires.

Contacts presse

Marie-Hélène Popelier : 05 56 99 51 25 - 06 22 26 69 72 - m.popelier@gironde.fr

Anne-Gaëlle McNab : 05 56 99 66 02 - 06 14 50 03 63 - anne-gaelle.mcnab@gironde.fr